

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 23

Artikel: L'abbayi dai bouèlan a Mordze
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soigneusement, si patiemment étiquetées. Il se consolait vite d'ailleurs en maugréant : « Ah ! ces femmes ! »

N'empêche que ce calme, plus apparent que réel, était précurseur d'orages de jour en jour plus probables et menaçant de troubler un ménage jusque-là modèle.

Chose curieuse, malgré son amour pour la vie obscure, ignorée qu'il menait, M. Badaud nourrissait quand même une colère étonnée de s'être vu préférer son rival et une rancune d'abord inconsciente, puis, peu à peu, reconnue et acceptée, contre sa femme, auteur de tout le mal.

Il en vint à souhaiter de se venger, si l'occasion se présentait, sans que son apathie native lui permet de rien faire pour la susciter.

Ou il advint un jour qu'elle se trouva, l'occasion de jouer un bon tour à ceux, à celle surtout, qui l'avaient entraîné dans la galère électorale.

L'agent de police de Collignou, à qui le Conseil municipal venait encore une fois de refuser un logement officiel, pour ainsi dire, venait, appuyé et commandité par l'ancien syndic toujours navré d'avoir été remplacé par, disait-il, un de ces pêcheurs dans l'eau trouble des marées stagnantes d'une politique aveulie, l'agent de police venait, dis-je, de former un parti progressiste, oppositionniste, mal défini, mais nettement déterminé à ennuyer le pouvoir établi.

Le nouveau parti groupait sous son drapeau tous les mécontents de la commune et comptait, en tout, une quinzaine de membres. Mais, tout bas, les gens bien informés insinuaient que le régent, le taupier et même le greffier municipal ne lui étaient pas hostiles.

Après une nuit fiévreuse, toute peuplée de cauchemars dans lesquels, obsédante, revenait toujours une bête apocalyptique, l'hydre de l'anarchie sans doute, lui tendant au bout de ses bras tentaculaires et visqueux une couronne de lauriers dont elle voulait, à tout prix, le coiffer, M. Badaud se leva, ramena d'un geste tragique ses rares cheveux sur sa calvitie et déclara avec une flamme de malicieuse autorité dans le regard : « J'ai compris l'enseignement de l'ombre ! »

Mme Badaud, elle, ne comprit pas du tout et crut son mari dans un état de demi-sommeil. Elle haussa les épaules et murmura son mot favori : « Taborgniau ! »

M. Badaud, alors, devint épique : « Vous voulez de la politique, madame, eh ! bien, vous en aurez, de la po-li-ti-que ! »

Le soir — oh ! soir funeste ! — madame l'ex-future municipale apprit avec un étonnement indigné, que partagea tout Collignou, que son époux, son Evariste, si calme et si apathique, se portait candidat progressiste-oppositionniste en vue de l'élection prochaine des députés et allait faire une conférence sur une convention dont l'acceptation ou le refus occupait toute la population.

Mme Badaud, suffoquée, hésita, au reçu de la nouvelle, entre une crise de nerfs, une scène violente et moralisatrice ou le classique : « Je retourne chez ma mère ! » Son hésitation fut de courte durée, Mme Badaud douairière était morte, une scène ferait scandale inutilement et une crise de nerfs ne servirait de rien.

Elle se tut donc, avec une sombre énergie et d'un air qu'il serait exagéré de dire machiavélique, mais qui ne présageait rien de bon, se retira et s'en fut se coucher.

Son mari fit comme il l'avait dit.

Sa conférence eut un gros succès ; la salle communale était pleine, la curiosité ayant attiré le Tout-Collignou politique et militant.

En fait cette conférence n'était qu'une dilution ou une paraphrase du discours prononcé lors de la précédente — et décevante — campagne, à cela près que les « sectaires éhontés » s'étaient mués en « pionniers du progrès » et « l'hydre de

la démagogie » en la « ruée de tout un peuple avide de justice ».

Bref, la campagne se poursuivit, Mme Badaud gardant toujours un calme parfait quoique inquiétant et inhabituel.

Ce furent de nouveau les séances du comité électoral, au café de la Treille, cette fois, les palabres et les demis.

Mais, et cela étonna à plusieurs reprises le candidat, chaque fois qu'il prenait la parole, chaque fois qu'il faisait mine de proposer quelque chose, une opposition se manifestait dans un coin de la salle, les pieds remuaient avec persistance, on chuchotait, on ricanait, et chaque fois, un assistant demandait au candidat son opinion sur l'industrie du pays et particulièrement sur l'industrie des allumettes.

Peu à peu, l'étonnement de M. Badaud fit place à de l'exaspération. Les discussions ne portaient plus que sur les allumettes, le phosphore, le soufre, et l'on oubliait de plus en plus la fameuse convention, ce qui, pour certains, ne paraissait pas exagérément fâcheux.

Cela tournait à la scie ; lorsqu'une affiche annonçait M. Badaud parmi les orateurs, il n'y avait qu'un sourire par toute la ville et les plaisanteries allaient leur train.

Le candidat fut submergé par ce flot de moquerie et, navré, cette fois, fut, aux élections, de nouveau distancé.

Le soir de sa défaite, attablé au café, il vit entrer un des plus enragés perturbateurs des réunions politiques. Il s'enhardit et lui demanda la cause de son attitude et de celle de ses camarades.

C'était Mme Badaud qui, à force de petits cadeaux, avait recruté toute une bande qui, au mot d'ordre de son chef, interrompait, soulevait la question des allumettes — quelle allusion ! il le comprenait maintenant ! — frappait du pied ou se mouchait avec fracas. « C'était pas pénible, dit l'homme ; on n'avait pour consigne, à part tout ça, que de ricaner dans un coin ! »

M. Badaud sortit, l'âme ulcérée. Il était roulé !

Arrivé devant sa villa, si calme, si paisible sous le lierre qui l'escaladait de toutes parts, le candidat encore une fois malheureux la considéra longuement, aspira une large bouffée d'air et, d'un seul mot, tendant le poing vers la fenêtre conjugale, exhala sa rancœur : « Poison ! »

C. A.

Du même ! — Biclet qui n'a mangé que des haricots dans son village, arrive au restaurant. On lui présente la carte. Comme il ne sait pas lire, il indique du doigt une ligne du menu.

Naturellement, il tombe sur les haricots.

Dépité, il observe son voisin en se disant :

— Ce qu'il demandera, je le demanderai.

Pendant que Biclet achève son plat de haricots, le voisin dit au garçon : « Du même ! »

On lui rapporte une tranche de gigot.

— C'est mon affaire, se dit Biclet. Et il commande : « Du même ! »

Le garçon lui apporte une seconde platée de haricots.

L'ABBAYI DAI BOUÈLAN A MORDZE

AI a bin dâi z'abbayi per tsi no, et fant par dieu tote pliézi. L'ai a l'abbayi dâi teriau iô bâillant dâi prix à cliau que l'ant la guegnâre la pe justa : l'abbayi dâi menstre, que lâi diant lo synode, iô dèvesant dau catsimo ; l'abbayi dâi fouetta-tiu, que lâi diant lo Congrè, iô sè dit quemet faut fêre l'écoula ; et pu l'abbayi dâi bouèlan que sè fête à Mordze.

L'ai su dan z'u et po dau biau l'etâi dau biau : tot l'etâi einguilandâ, lè tserrâire et lè carâire. Tot dau long, l'etâi rein que dâi boquiet, dâi fliau, dâi drapeau avoué dâi peindolion, dâi guerelande, dâi grante berellire passâie ein couleu et eintortollhie avoué de la mocha. Mî-

mameint que l'avant peindu on bouriisquo que l'etâi gonflâ quemet na pétublia et que breinâve... bin ! bon ! bin ! bon ! Et que lâi avâi dâi dzein, faillâi vère, que l'avant met dâi cocarde, por cein que l'etânt de l'abbayi.

Quand su arrêvâ à la Cantina, lo decando, la véprâ, m'a bo et bin faliu payf on franc. M'ant de qu'on payive po pouâi ouûre lè bouèlan de la Supérieure (le paraît que lè mimerotant quemet po lo tabac que lâi a assebin dau supérieu et que l'etânt de l'abbayi.)

Dein clia cantina, quasu à ion dâi bet, lâi avâi on grand plianti qui met on pont de danse, ma que l'allâve ein monteint, na pas être de pliat. M'ant espliquâ que lè fasant dinse por cein que lè chanteu sè partadzant ein dou : lè ronneri, que sè tignant d'avau et lè sciliâre ein amont. Lâi avâi assebin onn' estrada, po la musiqua prau su, ma lâi é rein vu que cinq monsou que l'avant dâi mor tot refregnu et que sè tegnant la titâ eintre mî dâi man po mi attiât. L'etânt pardieu de gêna et compreigno, pas qu'on ausse pu laissi eintrâ dein dzein dinse à clia l'abbayi. N'ant quasu rein fê que d'écrire.

Aprî cein, lè bouèlan sant vegnâi su lo pont, on mouf ein on iâdzo. L'etânt po on conceu, que desant. S'alignâvant bin, et pu, tot d'on coup, ein avâi ion que l'avâi na granta carmagnoula et que fasâi dâi manâre avoué 'na petita baguietta, avoué lè bré, d'amom, d'avau, à otta, à iio, et lè z'autro tsantâvant ti ein on iâdzo po avâi pe vito fini. Crâo prau que se l'avant voliu tsantâ lè z'on aprî lè z'autro, cein l'arâi dourâ asse grand temps que mon blliantset de mella.

Tote clia sociâlta tsantâvant rein que doû coupliet. Parâst que n'ein savant pas mè. Lo premî l'etâi lo mimo porti. Dèvezâve d'onna damuzalla Anna que l'etâi tiutscha su sa rîta dè coûte lo lé, que guegnâve lè niôle et que lâi seimblâve qu'on lâi dezâi : « Ouze ! Anna ! Ouze ! Anna ! » L'etâi ma fâi rido biau.

Et quand botsânt, on autre sociâlta reimpongne et adi avoué clia : « Ouz ! Anna ! ». A n'on momeint, ein avâi ion derrâi mè que desai : « Le baissant, ie baissant ». Ne pouâve pas être veré, n'avant pas budzî d'on pas : cliau d'amom l'etânt restâ à lau plîce et cliau d'avau n'êtant pas dècheindu. Mâ, l'autre desai adi : « Je baissant ». Prâu su que lau vaillâi mau. Mè ie trovâvo bin galé, principalameint clia que tegnâi la baguietta que fasâi dâi galèze manâre que met dâi z'eludzo.

Lo pe gros mouf lè venu po fini et que l'ant tsantâ onna tzanson dèfica, iô sè parlâve d'igüie et d'océan. L'è cliau z'iquie que l'ant la bouf : cliau vegnâi de rido prêvond. Se l'etâi asse galé ào prîdzo quand noutron régent lâi tsante, lè damuzalle lâi aodrant tote lè de meindze... mè, ie su trau vîhio.

Quand ié tot z'u oïu, ié dèmunda quartetta en mè dèseint : « Tot parâi, cliau bouèlan, lè adi oquie qu'on pouâi assorolhî, Respect ! »

MARC A LOUIS.

La bonne couleur. — Hélène, j'ai vu le garçon épicier vous embrasser ce matin... c'est hon-teux ! Désormais, c'est moi qui irai lui ouvrir.

— Madame perdra son temps : il n'aime que les brunes.

UN ART EN BAISSE

Es membres du barreau vaudois ont eu l'autre jour leur assemblée annuelle, suivie d'un banquet. Au dessert de celui-ci, pas le plus petit discours. C'est la tradition et la règle. Ce serait là une règle à proposer comme exemple à beaucoup d'autres corporations et sociétés de tout genre, où la moindre réunion et la moindre agape sont prétexte à un débordement d'éloquence redondante et rabâchée.